





#### **LETTRE D'INFORMATION – AVRIL 2025**



### **EN DIRECT DE VOTRE EFS**

#### Un nouveau partenaire à l'EFS

Un nouveau partenaire intègre le bouquet des services de votre EFS. L'URSSAF vient compléter la liste des 10 partenaires déjà représentés.

Farida et Adeline peuvent vous apporter des renseignements et un 1<sup>er</sup> niveau d'accompagnement sur des guestions liées au autoentrepreneur, le chèque emploi service universel (CESU) et Pajemploi.

Prenez RDV auprès des Conseillères France Services au 04 56 26 16 26

### Fermetures exceptionnelles en avril

Trois fermetures exceptionnelles sont prévues : Jeudi 3 avril de 9h à 12h30 Mardi 8 avril de 13h30 à 17h Mercredi 30 avril de 9h à 12h Merci de votre compréhension.

#### **INFOS DE NOS PARTENAIRES**

# Partir en vacances : votre CAF ou MSA peut vous y aider

Des aides financières peuvent être allouées par la CAF ou par la MSA lorsque le coût des vacances est un frein pour envisager de partir. Le dispositif Vacaf, appelé aussi

AVF, permet de ne payer que le reste à charge du séjour ou de la location de vacances. L'aide est attribuée en fonction de votre quotient familial, de vos ressources et de votre situation (en activité, au chômage...). Si vous n'avez pas reçu de notification, vous n'êtes peut-être pas éligible.

## Est-on responsable des travaux que l'on réalise soi même?

Vous êtes un particulier et vous envisagez de vendre votre maison sur laquelle vous avez réalisé vous-même des travaux importants? Vous êtes, à ce titre, considéré comme « maître d'ouvrage ». Pour certains travaux, vous avez la qualité de « constructeur » et vous êtes redevable des mêmes garanties qu'un professionnel, notamment de la garantie décennale.

NOS COORDONNÉES: 04 56 26 16 26 - efs.valdaine@paysvoironnais.com